

SNESUP-FSU

FICHE SYNDICALE 2011-2012

Pour l'ACCÈS des CERTIFIÉS au GRADE d'AGRÉGÉ par LISTE d'APTITUDE

(à adresser au SNESUP - 78, rue du Faubourg St-Denis - 75010 PARIS)

1. NOM : A/ Académie _____

2. Prénoms : B/ Discipline _____

3. Nom de jeune fille : C/ Échelon _____
(au 31.08.2011)

4. Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|
D/ Date d'effet de la dernière promotion |_|_|_|_|_|_|_|_|
(joindre la copie du dernier arrêté d'avancement)

5. Adresse personnelle :
.....
|_|_|_|_|_|

6. Téléphone personnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse électronique :

7. Établissement :
.....
|_|_|_|_|_|

8. Téléphone professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

9. Composantes (UFR, IUT, etc...) :

10. Position⁽¹⁾ : ► Affecté(e) ► Détaché(e) : - ATER - MDC - Autres (1)

11. Êtes-vous en CPA (Cessation Progressive d'Activité) ? Oui Non

(1) Rayer la mention inutile (si vous êtes affecté, vous êtes titulaire de votre poste)

ANNÉES d'OBTENTION

CAPES ou CAPET - par concours ou liste d'aptitude (1)
(1) Rayer les mentions inutiles

Doctorat

Admissibilité à l'agrégation Nombre

Autres titres (y compris les titres étrangers) établissant une qualification accrue et année d'obtention (DEA, DESS, Doctorat, etc.) :
.....

Travaux et recherches (y compris recherches pédagogiques homologuées), publications, etc. :
.....

Tâches administratives ou de direction (actuelles ou passées) :
.....

Autres éléments susceptibles d'appuyer votre candidature (joindre les photocopies de votre curriculum vitae et de votre lettre de motivation) :
.....

Appréciation du chef d'établissement et éventuellement de l'inspection générale (joindre copies)
.....

N'oubliez pas d'envoyer un dossier à l'inspection générale et à l'IPR (inspecteur pédagogique régional) de votre discipline. Précisez les dates :
.....

A le,
Signature

Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Note administrative des 5 dernières années :

2006-07 2007-08 2008-09 2009-10 2010-11

VOS DERNIERES PROMOTIONS

	DATE DE PROMOTION	TYPE DE PROMOTION (GC, C, Ancienneté)
11^e		
10^e		
9^e		

Hervé Lelourec et Alain Policar
commissaires paritaires nationaux des agrégés

Cher(e) camarade,

A la suite de la réunion de la Commission Administrative Paritaire Nationale du |_|_|_|_|_|_|_|_|_| , consultée sur les propositions pour l'accès des certifiés au grade d'agrégé par promotion interne au titre de l'année **2011/2012**, nous vous informons, à titre rigoureusement confidentiel, que :

- Vous étiez - n'étiez pas - sur les tableaux récapitulatifs des propositions de votre académie.
- Vous avez été proposé(e) par la CAPN pour une inscription au tableau d'avancement. Cette proposition est soumise au ministre.
Dans votre discipline, il y aura nominations pour l'enseignement supérieur.
Vous serez donc promu(e) dans le corps des agrégés à compter du 1^{er} septembre **2012**.
- Vous n'avez malheureusement pas été proposé(e) par la CAPN pour une inscription au tableau d'avancement.

Bien cordialement.